

BILINGUISME

Le décret sur l'anglais retoqué, l'Alsace respire

Saisi par de nombreuses associations d'enseignants et de défenseurs du bilinguisme, le Conseil d'État vient d'annuler le décret du 3 avril 2020, qui imposait d'obtenir une certification en anglais pour valider certains diplômes de l'enseignement supérieur.

La décision de justice s'est fait attendre deux ans, mais ses termes n'en sont que plus doux aux oreilles des plaignants. Mardi 7 juin, le Conseil d'État a annulé le décret du 3 avril 2020 qui instituait l'obligation pour les étudiants inscrits en BTS, DUT ou licence de se présenter à une certification en anglais pour pouvoir obtenir leur diplôme.

En partie éclipsé par la première vague de Covid-19, qui faisait alors rage, le texte litigieux n'en avait pas moins suscité une levée de boucliers nationale au sein du monde enseignant, de même que chez les défenseurs du bilinguisme en Alsace-Moselle ; ainsi de l'association Élus pour la sauvegarde de la langue régionale en Alsace et en Moselle germanophone/Gewählte für die Regionalsprache im Elsass und im deutschsprachigen Lothringen (Elsam/Gredl), qui avait introduit un recours en annulation dès la parution du décret litigieux. Deux ans plus tard, ce jeudi, elle a aussi été l'une des premières à se réjouir de la décision du Conseil d'État.

« Le grave risque de voir s'imposer un renforcement abusif de l'usage de l'anglais dans le cadre des études supérieures au détriment de toutes les autres langues européennes est provisoirement écarté », se félicite le président de l'Elsam/Gredl Bernard Stoessel dans le communiqué qu'il cosigne avec Monique Matter, représentante de la Fédération des langues régionales germaniques de France.

Pas d'examen sur le fond

Seule ombre au tableau : le Conseil d'État n'a pas daigné examiner leurs arguments de fond - en particulier la probable incompatibilité de ce décret avec le traité franco-allemand d'Aix-La-Chapelle, qui entend favoriser l'apprentissage du français outre-Rhin et de l'allemand de ce côté-ci de la frontière.

De fait, la décision rendue mardi se fonde sur un tout autre point. En l'occurrence, le fait de conditionner la délivrance de diplômes nationaux à la présentation d'une certification délivrée par un organisme extérieur est jugé contraire au Code de l'éducation. Partant, « le risque de voir cette initiative désastreuse [NDLR : c'est-à-dire d'imposer l'anglais comme seule langue certificative] reprise sous une autre forme juridique impose la plus grande vigilance », conclut Bernard Stoessel et Monique Matter.

E. D.

SANTÉ

Journée de dépistage du VIH chez Biogroup

Le groupe de biologie médicale français Biogroup, qui compte 45 laboratoires dans le Bas-Rhin et 57 dans le Haut-Rhin, organise ce vendredi 10 juin une grande journée nationale dédiée à la prévention et au dépistage du VIH, le virus responsable du sida.

Cette opération est organisée en partenariat avec l'Association Aides, qui rappelle que 60 % des personnes positives au VIH l'ignorent.

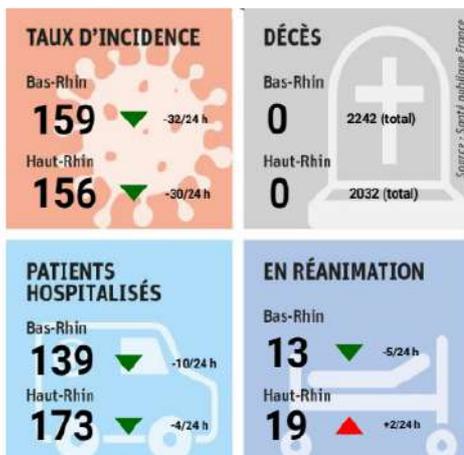
Pour se faire dépister, rien de

plus simple : il suffit de se présenter dans un laboratoire Biogroup et d'en faire la demande à l'accueil, aucune ordonnance ni aucun paiement ne sera demandé. Depuis janvier 2022, le dépistage du VIH est remboursé à 100 % par la Sécurité sociale, et ce même sans ordonnance.

À noter que ce test se fait très rapidement grâce à une simple prise de sang avec un résultat connu dans les 24 heures suivant le prélèvement.

CORONAVIRUS

Les chiffres de ce jeudi en Alsace



LÉGISLATIVES 2022

Des candidats alsaciens pour la sortie du Grand Est

Le Mouvement pour l'Alsace et le comité Label Elsass, qui militent tous deux pour que l'Alsace quitte la région Grand Est, viennent d'obtenir l'engagement explicite de plusieurs candidats aux élections législatives, pour la plupart membres d'Unser Land, des Républicains ou de la majorité présidentielle.

L'Alsace peut-elle, doit-elle quitter la région Grand Est ? Cette double question, toujours pendante, aura en tout cas constitué l'un des rares sujets capable d'animer une campagne législative par ailleurs très morne.

La sortie remarquée de Bruno Le Maire

À trois jours du premier tour, la voici qui s'invite une nouvelle fois dans le débat, à la faveur de deux initiatives similaires, l'une prise par le Mouvement pour l'Alsace (MPA), l'autre par le comité Label Elsass.

Le MPA, que préside le sénateur (LR) du Bas-Rhin André Reichardt, a récemment écrit aux candidats en lice dans les



Le MPA ambitionne de faire voter une loi « décidant la transformation de la Collectivité européenne d'Alsace en région à statut particulier ». Photo archives DNA/Michel FRISON

quintes circonscriptions législatives d'Alsace - du moins tous ceux « dont il avait l'adresse ». Objet de cette missive ? Engager les destinataires, s'ils sont élus, à soutenir le rapide dépôt d'une proposition de loi « décidant la transformation de la Collectivité européenne d'Alsace en région à statut particulier ».

« Ce sujet a pris une grande place dans le débat et suscité des déclarations inédites d'un

member influent du gouvernement (Bruno Le Maire, lors de sa venue le 2 juin à Colmar, NDLR) », observe avec satisfaction Robert Hertzog, secrétaire général du MPA. Au 8 juin, son mouvement a déjà reçu les réponses positives de 24 candidats. Leurs engagements « ne sont pas pris vis-à-vis du MPA, mais à l'égard des citoyens », insiste Robert Hertzog, avant de conclure : « Fondamentalement, ils lient les

élus qui, demain, devront agir ensemble. Cette union renforcera considérablement notre capacité à être entendus à Paris.

Pour sa part, le comité Label Elsass - animé entre autres par Patrick Kleinclauss, cofondateur de l'école associative ABCM-Zweitsprachigkeit, et Monique Matter, présidente de la Fédération des langues régionales germaniques de France en Alsace, Moselle germanophone et Flandre -, estime « essentiel que les électeurs puissent porter leur choix sur des candidats qui s'engagent avec détermination à la sortie de l'Alsace du Grand Est et à la création et au retour à une région Alsace ». Parmi les nombreux candidats contactés, neuf ont pris l'engagement d'œuvrer en ce sens en cas d'élection à l'Assemblée nationale. En contrepartie, le comité les autorise à utiliser son logo Label Elsass sur leurs tracts et affiches.

Emmanuel DELAHAYE

Les 24 signataires

Les candidats qui ont répondu positivement à la demande du Mouvement pour l'Alsace (MPA) sont les suivants.

Bas-Rhin : Yamina Grosjean (Résistons !) et Stéphanie Karmann (Alternative alsacienne/S'Linke Elsass), dans la 1^{re} circonscription ; Cindy Bernhardt (Ensemble pour les Libertés), Chantal Cutajar (Lécologie au centre), Capucine Gautheron (Unser Land), Imène Sfaxi (LR) et Bruno Studer (Renaissance/majorité présidentielle), dans la 3^e ; Éric Amiet (LR), Bénédicte Matz (Unser Land) et Martine Wanner (Ensemble pour les libertés),

dans la 4^e ; Carine Hamm (Unser Land) et Philippe Meyer (LR) dans la 6^e ; Patrick Hetzel (LR), dans la 7^e du Bas-Rhin ; Bruno Jacky (Unser Land), Stéphanie Kochert (majorité présidentielle) et Sébastien Krieff (Reconquête), dans la 8^e ; Maurice Gluck (Unser Land), dans la 9^e. **Haut-Rhin :** Yves Hemedinger (LR) et Thiébaud Zitzvogel (Unser Land) dans la 1^{re} ; Hubert Ott (MoDem/majorité présidentielle) dans la 2^e ; Jean-Denis Zoellé (Unser Land) dans la 3^e ; Régis Baschung (Unser Land) et Olivier Becht (Agir/majorité présidentielle) dans la 5^e ; Laurent Roth (Unser Land) dans la 6^e.

Le Mouvement écologiste indépendant toujours présent

Antoine Waechter figure toujours dans le paysage politique pour parler d'écologie. Lors de ces élections législatives, ils sont sept membres de son parti, le Mouvement écologiste indépendant, à se présenter dans les circonscriptions alsaciennes.

Depuis 1973, Antoine Waechter reprend son bâton de pèlerin à chaque élection pour mettre en avant sa vision de l'écologie, mais aussi les candidats de son parti créé en 1994, le Mouvement écologiste indépendant (MEI). « Au début de mon combat, il y a près de cinquante ans, j'avais la naïveté de croire qu'il suffisait de faire des propositions aux ministres pour que les choses évoluent. Mais finalement, rien n'a vraiment changé par rapport à ce qu'avaient annoncé les ordinateurs du MIT (*) en 1971. »

Éviter le faux vote « utile » et l'abstention

À 72 ans, il ne compte pas s'arrêter. Et aujourd'hui, celui qui se présente pour la cinquième fois dans sa 3^e circonscription sundgauvienne (qui a intégré le secteur des Trois Frontières en



En Alsace, on retrouve sept candidats du Mouvement écologiste indépendant, dont (de gauche à droite) Pascal Blum, Marie-Odile Steimer, Corinne Morgen, Antoine Waechter et Jean Pluskota. Photo L'Alsace/Gregory LOBJOIE

2012), s'emporte : pour faire barrage « au plus mauvais président de la V^e République en matière d'environnement », il appelle à voter « dans un cri de désespoir ». « Il y a deux écueils à éviter : le faux vote « utile » et l'abstention. Non, les jeux ne sont pas faits et il faut voter », insiste-t-il.

C'est dans cette optique, et « pour introduire au Parlement une sensibilité qui a manqué pendant cinq ans », qu'il présente dans toute l'Alsace sept candidats du MEI. « Ce sont tous des Alsaciens engagés depuis des années

candidats qui défendent la qualité esthétique et biologique des territoires », assure-t-il. Et pour ne pas parler que d'écologie, de glisser vers la santé en évoquant « la liberté vaccinale. Car en plus, nos candidats sont parmi les rares à vouloir une société plus démocratique et médicale plus ouverte. »

« Le seul vote utile », martèle pour conclure le candidat sundgauvien, « c'est de voter pour n'importe quel autre candidat que le candidat de la majorité présidentielle dans chaque circonscription »...

Gregory LOBJOIE

(*) Massachusetts Institute of Technology. Le célèbre institut de recherche américain, spécialisé dans les domaines de la science et de la technologie, est considéré comme l'une des meilleures universités du monde.

Les sept candidats

Bas-Rhin : 2^e circonscription : Fabienne Schnitzler ; 5^e circonscription : Jean Pluskota, militant d'Alsace Nature ; 8^e circonscription : Claire Grosheitsch, (suppléant : Pierre Waechter, frère d'Antoine).

Haut-Rhin : 3^e circonscription : Antoine Waechter ; 4^e circonscription : Corinne Morgen ; 5^e circonscription : Marie-Odile Steimer ; 6^e circonscription : Pascal Blum.